



Arrêté du Maire N°009/2025 -5.3.6

Objet : Arrêté portant désignation des Présidents des Comités Consultatifs

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2143-2,

Vu les délibérations du Conseil municipal n°032/2021 en date du 29 juin 2021 et n° 072/2021 en date du 23 novembre 2021 concernant la démocratie participative et la création de comités consultatifs ;

Considérant qu'un comité consultatif créé par le Conseil municipal doit être présidé par un membre de l'Assemblée délibérante désigné par le maire,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Désigne comme Président des comités consultatifs :

- **Commission Cadre de vie - sécurité** : Sylvie BARRIEU VIGNAL
- **Commission Aménagement du territoire** : Halima BAH
- **Commission Développement économique et touristique** : Sylvie BARRIEU VIGNAL
- **Commission Education – Jeunesse** : Christine THUAIRE
- **Commission Economie – Finances – Budget** : Sylvie BARRIEU VIGNAL
- **Commission Animation – Vie associative** : Vincent VENET
- **Conseil consultatif des Aînés** : Sandra REBEROL
- **Commission Tourisme et Patrimoine** : Véronique LAUTIER

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Commune et adressé à Monsieur le Préfet du Gard.

Article 3 : Cet arrêté abroge le précédent arrêté du maire n°117/2024 du 13/11/2024.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois suivant son exécution.

St Laurent des Arbres, le 14/01/2025.

Le Maire,

Sylvie BARRIEU VIGNAL





ARRÊTÉ

relatif à la mise en œuvre de la réglementation européenne en matière de...

Le ministre de l'Intérieur, vu l'arrêté du 17/01/2025...

Fait à Paris, le 17/01/2025.

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire, le directeur...

Le directeur de la Police nationale, le directeur de la Gendarmerie...



Le directeur de la Sécurité civile, le directeur de la Préfecture de police...